

réflexe participatif



JOURNÉE
POLITIQUE ENFANCE
ET JEUNESSE (PEJ)
26 JANVIER 2018
9h-17h
Université de Lausanne,
Anthropole

La place et le rôle
des enfants et
des jeunes dans
les décisions qui
les concernent

Le Canton de Vaud s'est doté en mai 2017 de lignes directrices pour sa politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) dont les objectifs généraux sont de favoriser pour les enfants et les jeunes l'équité des chances, leur développement harmonieux, une protection adéquate et leur implication dans la vie en société. Pour conduire cette politique, le Canton de Vaud charge le Service de protection de la jeunesse de la coordonner et institue une Commission composée d'un représentant des directions générales, services et offices concernés.

Dans un monde en constante mutation, la place des enfants et des jeunes évolue toujours plus rapidement, de même que leurs besoins, ainsi que les besoins de ceux qui ont la responsabilité de les accompagner dans leur développement. C'est pourquoi les lignes directrices ne se contentent pas d'énoncer une vision et des objectifs à atteindre : elles instituent également les mécanismes par lesquels le Canton entend développer sa stratégie. Cela nécessite de disposer rapidement d'informations pertinentes sur l'évolution des besoins et des problématiques. C'est pourquoi, dans un premier temps, il a procédé à une analyse des besoins auprès de sa population reposant sur la question suivante : de quoi ont besoin les enfants et les jeunes pour bien grandir dans ce canton ? Pour ce faire, diverses méthodes ont été utilisées, dont 21 focus groups avec au total 182 participants (enfants ; jeunes ; parents ; professionnels). Un sondage, effectué par un institut indépendant, a également permis de récolter par téléphone et par internet l'avis de 2'662 personnes.

La récolte des besoins des enfants et des jeunes constitue la pierre angulaire des travaux de la Commission de coordination. Celle-ci a tenu sa première séance le 13 septembre 2017. Sur ses cinq axes : Participation - Promotion - Prévention - Protection - Education globale, la priorité a été mise sur la dimension de la participation des enfants et des jeunes qui se trouve être l'axe de travail le plus transversal entre les quinze directions générales, services et offices de l'Etat membres de la Commission.

Cette première journée PEJ a pour but de valoriser le travail accompli durant ces trois dernières années du projet, de faire connaître la nouvelle Commission de coordination PEJ et d'informer, tout un chacun, sur les tenants et les aboutissants de la Politique de l'enfance et de la jeunesse du canton de Vaud.

Cet événement se veut pragmatique. Il vise à apporter des réponses concrètes à différents besoins des enfants et des jeunes et aux professionnels qui les accompagnent. Des chantiers participatifs ainsi que des ateliers sur le partage de bonnes pratiques professionnelles permettent, non seulement de comprendre les mécanismes d'un processus participatif collectif mais aussi de s'interroger sur la place et le rôle des enfants et des jeunes dans les prises de décisions qui les concernent. Au-delà de la pensée critique sur nos méthodes de travail, allons plus loin en insufflant le réflexe de la participation dès le plus jeune âge et tout au long du parcours de vie.

CHRISTOPHE BORNAND
Président de la Commission de coordination PEJ
Chef du Service de protection de la jeunesse

Programme

Maîtres de cérémonie : **MONSIEUR ALEXANDRE LEGRAIN**, Président de la Commission de jeunes du canton de Vaud et **LATHA HEINIGER**, Chargée de projet PEJ.

- 9h00** **Accueil**
Pourquoi le canton de Vaud s'est-il doté d'une Politique cantonale enfance et jeunesse (PEJ) ?
Monsieur CHRISTOPHE BORNAND, Président de la Commission de coordination PEJ et Chef du Service de protection de la jeunesse.
Madame SABINE SCHEIBEN, Co-chef de secteur à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).
Informations sur le déroulement de la journée
Madame LATHA HEINIGER, Chargée de projet PEJ
- 9h40** **Exposés à deux voix**
La participation des enfants et des jeunes: définitions, enjeux et limites.
Madame EMILIE GRAFF, Vice-présidente de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)
Monsieur DANIEL STOECKLIN, Professeur associé au Centre interfacultaire en droits de l'enfant UNIGE (CIDE)
- 10h10** **Forum « témoignages »**
Regards croisés sur la manière de vivre la participation entre jeunes, professionnel-le-s et politiques.
Un ou une jeune de la démarche « Speak out »
Madame LÉA FIVAZ, Vice-présidente de la Commission de jeunes du canton de Vaud
Madame MICHÈLE GAY VALLOTTON, Membre du comité de Pro Familia Vaud
Madame MARIANNE BAUDAT, Chargée de projet « Pôle gare » à Lausanne et Madame FLORENCE GODOY, Déléguée à l'enfance Ville de Lausanne
Madame VÉRONIQUE GRAVIER, Cheffe de l'Office régional de protection des mineurs de l'Ouest vaudois
Monsieur ERIC FATIO, Municipal à Château-d'Oex, Réfèrent jeunesse Pays-d'Enhaut
M. LIONEL CHAMBOUR, Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne
Animation : Monsieur FRÉDÉRIC CERCHIA, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse du canton de Vaud
- 10h55** **Analyse des besoins des enfants et des jeunes du canton de Vaud**
La pierre angulaire d'une politique de l'enfance et de la jeunesse
Madame SYLVIA GARCIA, Chargée de projet et de recherche PEJ
- 11h25** **Interlude « La comédie musicale improvisée »**
- 11h40** **Repas de midi – Buffet proposé par l'UNIL**

13h00 - 16h00 Ateliers sur inscription (cf. informations pratiques)

Les ateliers traitent et mettent en scène la participation des enfants et des jeunes selon l'art.12 de la Convention internationale de l'ONU relative aux droits de l'enfant selon deux dynamiques de travail : la participation collective et la participation individuelle.

article 12

Opinion de l'enfant

1 | Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. 2 | A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération.

Sur les 3 heures à disposition, les participants ont le choix entre

- **un des quatre chantiers participatifs basés sur le concept des ateliers d'innovation sociale** « Graines d'entrepreneurs ». Chaque atelier traite un besoin repéré auprès des enfants et des jeunes du canton de Vaud*. En partant de la problématique, en passant par la validation des hypothèses pour finir sur un pitch qui valorise les solutions trouvées, chaque groupe remettra ses propositions à la Commission de coordination PEJ qui se chargera de les étudier et de les traiter.

*Analyse des besoins effectuée dans le cadre du projet PEJ entre 2014 et 2017

Chantier 1 Citoyenneté

Problématique: Les enfants et les jeunes ne s'expriment pas suffisamment sur le fonctionnement des différents lieux qu'ils fréquentent (la citoyenneté permet d'être reconnu-e comme membre d'une société, d'un Etat et de participer à la vie politique).

Chantier 2 Activités sportives et de loisirs

Problématique: Les enfants et les jeunes n'ont pas tous les mêmes chances d'accéder aux activités sportives et/ou de loisirs.

Chantier 3 Projets dans le domaine de la promotion de la santé

Problématique: Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment associés à l'élaboration de projets dans le domaine de la promotion de la santé.

Chantier 4 Violence, harcèlement, réseaux sociaux

Problématique: Les enfants et les jeunes ne sont pas suffisamment informés et outillés pour faire face aux différentes formes de violence qu'ils vivent ou qu'ils pourraient vivre.

Ou

- **deux ateliers de 1h15 autour du partage d'expériences professionnelles** basés sur la présentation d'outils-processus de travail de six services/offices de l'Etat de Vaud membre de la Commission de coordination PEJ. Ces pratiques professionnelles, tentent, au mieux, de mettre en application l'al.2 de l'art. 12 de la Convention internationale de l'ONU relative aux droits de l'enfant et sont présentées afin de les faire connaître et de les répliquer. Dans cette optique, les participant-e-s sont invité-e-s à interagir sur l'outil-processus. Au terme de la journée, une boîte-à-outils sera remise à la Commission de coordination PEJ afin qu'elle la diffuse.

- 13h-14h15 **Atelier 1 Service de protection de la jeunesse (SPJ)**
14h30-15h45 « Démarche participative basée sur les regards croisés adultes-enfants/jeunes : application à la promotion et à la protection des enfants et des jeunes »
Madame SYLVIA GARCIA, Chargée de projet et de recherche PEJ, Monsieur FRÉDÉRIC CERCHIA, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse et Madame VALÉRIE FROSSARD, Photographe
- 13h-14h15 **Atelier 2 Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)**
14h30-15h45 « Le projet pédagogique individualisé au MATAS Jump »
Monsieur OLIVIER HUBERT, Directeur Etablissement primaire et secondaire C.F. Ramuz et Monsieur OLIVIER RIME, Responsable de structure MDJ'ump à la Maison des Jeunes
- 13h-14h15 **Atelier 3 Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)**
14h30-15h45 « Apems de Vanil : exemple d'un processus participatif dans le quotidien d'un accueil collectif. »
Monsieur FABIAN BONZON, Responsable de l'APEMS de la Vanil à Lausanne
- 13h-14h15 **Atelier 4 Atelier Police cantonale (POLCANT)**
14h30-15h45 « La conciliation extrajudiciaire : une alternative pédagogique valorisante. »
Monsieur CHRISTIAN LAMBIEL, Remplaçant chef-fe division prévention et criminalité
- 13h-14h15 **Atelier 5 Atelier Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)**
14h30-15h45 « Participation des élèves aux projets de santé. Comment faire plus ? »
Madame SUZANNE WAGNER, Infirmière responsable de secteur et Monsieur JEAN SCHAER, Responsable réseau des délégués PSPS
- 13h-14h15 **Atelier 6 Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP)**
14h30-15h45 « Procédure d'asile et dispositif d'accueil : quelle participation pour un mineur non accompagné en Suisse ? »
Madame JULITA KRYZAR, Cheffe de groupe MNA Domaine de protection de l'enfant à l'OCTP et Monsieur CELSIUS NSENGIYUMVA, Responsable de l'entité Mineurs non accompagnés, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

16h00 Interlude : « La Comédie musicale improvisée » suivi de trois « pitch » des chantiers participatifs sélectionnés par un jury.

16h30 Allocution de Madame Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat - Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud

17h00 Apéritif

Informations pratiques

INSCRIPTIONS

La participation à cette journée est gratuite mais elle nécessite une inscription préalable sur le site de l'Etat de Vaud/Enfance et Jeunesse www.vd.ch/enfance-jeunesse

ACCUEIL ET ÉVALUATION DE LA JOURNÉE

Une équipe de bénévoles vous accueille et est à votre disposition durant la journée pour répondre à vos questions.

À votre arrivée, un badge, un programme ainsi qu'une fiche d'évaluation vous sont remis. Nous vous serions reconnaissants de nous retourner votre évaluation soit au terme de la journée soit en remplissant l'évaluation en ligne : www.vd.ch/enfance-jeunesse

PAUSES ET REPAS

Un accueil cafés, thés et croissants est organisé de 8h30 à 9h à l'Anthropole. Le repas de midi vous est offert sous forme d'un buffet dans le hall de l'Anthropole.

DROIT À L'IMAGE

Nous vous informons que la journée est filmée par des étudiant-e-s de l'Ecole de cinéma de Genève. Des extraits de cette journée seront mis sur le site de l'Etat de Vaud. Les personnes qui ne souhaitent pas être filmées doivent en informer directement les étudiant-e-s le jour-même.

SE RENDRE À LA JOURNÉE

métro m1, arrêt UNIL-Dorigny



COMMISSION DE COORDINATION DE LA POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

SOUS-GROUPE D'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Police cantonale (POLCANT)

CHRISTIAN LAMBIEL, Remplaçant chef-fe division prévention et criminalité

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS)

OLIVIER DUPERREX, Responsable Unité PSPS et Médecin référent du CRIPE

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

SANDRA WEBER, Chargée de projet

Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP), Domaine protection de l'enfant

CLÉMENT DIMITRI, Responsable Domaine de la protection de l'enfant

Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)

ELIETE VAN GRITHUYSEN, Chargée d'évaluation des milieux d'accueil

Commission de jeunes

LÉA FIVAZ, Vice-présidente

Service de protection de la jeunesse (SPJ)

FRÉDÉRIC CERCHIA, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse

JOËLLE CHAPUIS, Formation et appuis

LATHA HEINIGER, Chargée de projet PEJ

Groupe de bénévoles